

Mir schaffen Zukunft.



NOTRE PROGRAMME POUR LES ELECTIONS COMMUNALES 2023

Table des matières

Mir schafen Zukunft.....	1
1. Protection du climat / approvisionnement énergétique vert	2
2. Adaptation au changement climatique / protection contre les conséquences de la crise climatique	5
3. Une meilleure qualité de vie à travers un aménagement urbain vert favorisant logements abordables et mobilité verte	6
4. Économie locale / économie circulaire.....	10
5. Protection de la nature – préservation de la biodiversité.....	12
6. Santé / bien être.....	17
7. Famille / enfance – jeunesse / garde d’enfants.....	19
8. Vivre ensemble – affaires sociales / égalité des droits / associations, offre culturelle et sportive	22
9. Vivre en sécurité / bon voisinage.....	26
10. Démocratie vivante / service aux citoyen.ne.s	27

Mir schafen Zukunft

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le logement abordable, la bonne prise en charge des enfants, la protection de nos moyens de subsistance, la cohésion sociale et la justice sociale : ce ne sont là que quelques-uns des défis auxquels nous sommes collectivement confrontés et que nous devons relever de manière accélérée dans les années à venir.

A cela s'ajoutent les grands défis du 21e siècle : la répartition plus équitable des ressources, la protection du climat et la transition énergétique. Ce n'est qu'ensemble que ces défis pourront être abordés.

Depuis 2017, déi gréng Stengefort assume des responsabilités politiques et est représenté depuis 2018 au conseil communal par notre échevin Andy Gilberts. En tant que jeune section locale, nous sommes très fiers de ce que nous avons déjà accompli et très motivés pour continuer à prendre des responsabilités et rendre notre commune agréable à vivre, proche des citoyen-ne-s et durable.

Il est clair que la prochaine décennie sera décisive pour mettre en œuvre la transition socio-écologique également au niveau communal, pour lutter contre la crise climatique et pour préserver nos bases naturelles de vie. En collaboration avec nos concitoyen-ne-s, nos 11 candidat*es veulent également construire l'avenir dans notre commune au cours des six prochaines années.

Vous trouverez donc, sur les pages suivantes, notre programme électoral pour les élections communales 2023.

Diane Bleser

Markus Imiolczyk

Président-e-s - déi gréng Steinfort

1. Protection du climat / approvisionnement énergétique vert

La crise climatique menace la planète que nous connaissons. Elle menace notre existence. Si nous voulons que notre planète reste – pour nous et nos enfants – un lieu où il fasse bon vivre, un lieu où on puisse mener une vie libre et indépendante, il faut que nous limitions le réchauffement climatique depuis le début de l'industrialisation à 1,5°C. **Il faut agir aujourd'hui avec détermination, en saisissant la chance unique qui se présente à notre génération pour rendre notre approvisionnement énergétique durablement propre, sûr et financièrement abordable, ainsi que d'accroître l'efficacité et l'efficacité énergétiques.** La transition vers l'autoproduction et l'autoconsommation renforce en effet notre liberté et notre résilience en nous rendant indépendants des importations de pétrole et de gaz. De plus, elle préserve notre prospérité et les perspectives d'avenir de notre économie à condition que nous parvenions à asseoir notre nouveau modèle économique sur une approche de développement durable.

Au cours des dernières années, nous avons mis à profit nos responsabilités gouvernementales pour doter le Luxembourg d'une loi ambitieuse sur la protection du climat. Ayant défini, pour les différents secteurs, des objectifs clairs de réduction des émissions, nous avons entamé la mise en œuvre des mesures nécessaires en vue d'une réduction systématique de nos émissions au cours des années à venir. Ce faisant, nous avons franchi des étapes importantes, qui nous rendent optimistes : ensemble, nous avons atteint nos objectifs de lutte contre le réchauffement climatique pour 2020, nous avons réussi à plus que doubler la production d'énergie solaire depuis 2018 et, pour ce qui est des investissements par habitant dans le développement des transports en commun entre temps devenus gratuits, le Luxembourg est le numéro un mondial.

Pour les six prochaines années, nous avons l'ambition et la responsabilité de poursuivre l'accélération de la transition énergétique. Avec le Pacte Climat 2.0, nous avons pris les mesures nécessaires pour renforcer nettement les ressources financières et les services de conseil que l'État fournit aux communes pour répondre à cet objectif important. Or, il faut que notre commune tire systématiquement parti de ces opportunités et devienne le plus rapidement possible une commune climatiquement neutre. En effet, seule une étroite collaboration entre l'État et les communes nous permettra de lutter efficacement contre la crise climatique et de réussir la transition vers les énergies renouvelables de manière socialement équitable. Comme nous le rappelle la devise « Penser globalement, agir localement », beaucoup de choses que nous faisons (ou omettons de faire) au niveau local ont des répercussions globales. Pour cette raison, nos villes et communes sont des acteurs importants pour assurer un développement global durable, tout en assumant leurs responsabilités envers les pays du Sud.

Les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront dès lors résolument pour une commune climatiquement neutre, qui réduit la consommation énergétique locale et utilise des énergies 100 % renouvelables :

- **Nous créerons des incitations à réduire la consommation d'énergie et nous donnerons l'exemple au niveau communal, par exemple à travers l'installation d'un éclairage LED réglable dans l'espace public.** Cette mesure nous permettra en même temps de lutter contre la pollution lumineuse. De plus, nous améliorerons le bilan énergétique des services communaux grâce à une comptabilité mensuelle de leur consommation d'énergie de chauffage et d'électricité, en vue de la

détection et de l'exploitation systématiques de particularités et de potentiels d'économies. Nous utiliserons systématiquement les possibilités offertes par la numérisation, notamment grâce à une gestion intelligente de l'énergie qui permet de détecter et de compenser les pics et les creux de consommation.

- **Nous exploiterons dans notre commune le potentiel entier de production, d'utilisation et de stockage d'énergies renouvelables.** Pour nous, exploiter pleinement le potentiel communal veut dire par exemple qu'il faut utiliser toute surface communale appropriée (toits, façades, aires de stationnement, ...) pour produire de l'énergie solaire, tout en nous adressant de manière proactive aux entreprises privées et à nos concitoyen.ne.s. Nous sensibiliserons en particulier les entreprises disposant de grandes surfaces de toiture à participer à la transition énergétique. Nous encouragerons les coopératives énergétiques d'entreprises et adaptons le règlement des bâtisses. De plus, nous insisterons sur la transparence de la production et de la consommation d'énergie.
- **Nous impliquerons les citoyen.ne.s dans la transition climatique,** en mettant à disposition des surfaces communales en vue d'installations collectives (coopératives par exemple), en encourageant les communautés d'énergies renouvelables au sein de la commune et au delà, et en soutenant les ménages, en plus des primes nationales, par des aides financières accordées pour l'installation de panneaux au niveau des toits, des balcons et des façades. De plus, nous veillerons à ce que des solutions soient trouvées pour que les bâtiments classés monuments puissent également contribuer à la transition énergétique.
- **Nous développerons l'énergie éolienne sur tous les sites appropriés** en impliquant les citoyen.ne.s directement en tant que co exploitant.e.s des installations concernées et en garantissant des procédures de décision et de contrôle transparentes. En même temps, nous garantirons la protection des populations d'espèces animales pour lesquelles l'énergie éolienne peut comporter des risques.
- **Nous moderniserons les règlements des bâtisses et d'autres règlements communaux dépassés pour les rendre conformes aux exigences de la transition énergétique,** en les adaptant aux possibilités technologiques actuelles en matière d'énergies renouvelables et en éliminant les obstacles à l'utilisation de ces technologies, par exemple dans le cas de dispositifs solaires photovoltaïques installés sur les toits de particuliers.
- **Nous veillerons à mettre en place des systèmes de chauffage et de réfrigération économes en énergie et respectueux du climat.** Nous moderniserons systématiquement nos infrastructures communales (école ou piscine par exemple). Pour les constructions nouvelles, nous renoncerons complètement aux énergies fossiles. Nous promouvoir le recours à l'énergie héliothermique, aux pompes à chaleur et à des réseaux de chauffage urbains ou collectifs respectueux du climat, tout en accordant de l'importance à l'utilisation des rejets thermiques des entreprises voisines ainsi qu'aux centrales de cogénération de chaleur et d'électricité.
- **Nous concevrons les nouveaux projets de lotissement de manière à ce qu'ils soient efficaces et efficients sur le plan énergétique, autosuffisants en énergie et neutres sur le plan climatique.** À cet effet, nous introduirons un « *Nachhaltigkeitscheck* » (contrôle de durabilité) pour tous les projets de construction

publics ou privés. Nous veillerons également à la mixité sociale dans les quartiers d'habitation et à une bonne desserte par les transports en commun.

- **Nous établirons un plan définissant les priorités en matière de rénovation pour l'ensemble des bâtiments communaux**, tout en augmentant le taux de rénovation des bâtiments anciens pour atteindre nos objectifs climatiques. Nous veillerons à ce que la commune procède à l'achat ciblé de maisons protégées pour les transformer, après rénovation énergétique, en logements publics abordables ou pour y aménager d'autres locaux ouverts au public (tiers lieux, petits magasins bios, bureaux, ...).
- **Nous offrirons aux citoyen.ne.s, et notamment aux ménages à faible revenu, des aides financières à la rénovation de leur propre maison** ainsi qu'à l'achat et à la réparation d'appareils ménagers économes.
- **Nous œuvrerons en faveur d'écoles climatiquement neutres et d'une meilleure éducation au développement durable auprès des jeunes et enfants de notre commune.** C'est ainsi que nous aiderons les enseignants et l'association des parents d'élèves, tant financièrement que grâce au concours du personnel communal, à mettre en œuvre des projets permettant d'améliorer leur environnement et d'apprentissage tout en impliquant les jeunes et les enfants (en réaménageant par exemple la cour de récréation). De plus, avec le soutien des entreprises locales, nous assurerons la promotion ciblée des métiers artisanaux et des professions d'ingénieur, qui seront indispensables pour garantir le succès de la transition énergétique et, partant, de la protection du climat dans les décennies à venir.
- **Nous investirons dans l'éducation et la formation continue pour une meilleure gestion de nos ressources (p. ex. dans le domaine de l'énergie) et renforcerons un comportement de consommation préservant les ressources sur le territoire de notre commune.** Grâce à une politique d'information ciblée, nous travaillerons à la réduction de la consommation d'énergie publique et privée.
- **Nous assumerons nos responsabilités envers les pays du Sud aussi au niveau local. La devise « Penser globalement, agir localement » signifie pour nous qu'il faut promouvoir la protection du climat et le développement durable tant chez nous qu'au niveau mondial, ainsi que le respect des droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement.** En effet, un développement communal résolument durable et climatiquement neutre a aussi des conséquences positives sur les pays qui souffrent d'ores et déjà beaucoup plus que nous des effets de la crise climatique et de notre société de consommation. De plus, nous entretiendrons et encouragerons des relations partenariales avec des communes et d'autres partenaires des pays du Sud, tout en collaborant avec des organisations non gouvernementales, en soutenant systématiquement le commerce équitable et nous nous engageons à mener une politique d'achat équitable (par exemple, des textiles issus du commerce équitable) en nous faisant certifier comme « commune Fairtrade ». Enfin, dans notre commune et nos écoles, nous promouvrons la sensibilisation et l'action sur les thèmes de la solidarité et de la politique de développement, en attachant une importance particulière à l'équité, à la justice climatique et au postcolonialisme.

2. Adaptation au changement climatique / protection contre les conséquences de la crise climatique

Les premières conséquences funestes de la crise climatique se font d'ores et déjà sentir chez nous et menacent nos vies et nos moyens d'existence. C'est ainsi que les conditions météorologiques extrêmes, comme les vagues de chaleur, épisodes de sécheresse, fortes pluies et inondations, sont de plus en plus fréquentes et violentes. **Ce sont là des conséquences inévitables de la crise climatique auxquelles nous devons préparer nos villes, nos localités et leurs habitants.e.s.**

Au niveau national, nous avons réussi à garantir que les communes et citoyen.ne.s bénéficieront à tout moment de conseils compétents, des instruments nécessaires et des données les plus récentes leur permettant de se préparer à des situations extrêmes. C'est ainsi que nous avons entre autres actualisé le plan national de gestion des risques d'inondation et les cartes de risques de fortes pluies tout en améliorant le système d'alerte national. Pour éviter la perte de vies humaines, toutes les communes doivent à présent mettre en œuvre les mesures nécessaires au niveau local.

Au cours des six prochaines années, les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront dès lors résolument pour une commune résiliente, qui soit capable de prévenir températures record et vagues de chaleur par une réduction des surfaces de béton au profit de la verdure dans nos villes et localités, et qui se prépare mieux aux nouveaux risques liés à des pluies et inondations plus fortes :

- **Nous créerons systématiquement des espaces verts dans nos localités**, en aménageant des espaces de fraîcheur et en plantant davantage d'arbrisseaux, d'arbustes, de haies et d'arbres à haute tige, ainsi que plus de bandes de verdure de qualité le long des rues et trottoirs. Nous agrandirons les parcs tout en soutenant la végétalisation des façades et toitures. En même temps, nous prendrons des mesures contre l'imperméabilisation croissante des sols, par exemple dans le cadre de nouveaux projets de lotissement, sur les aires de stationnement et dans les jardins de devant.
- **Nous installerons des distributeurs d'eau dans les lieux publics, dans et près de bâtiments publics afin d'offrir à tou.te.s un accès confortable à l'eau potable au quotidien.** Nous encouragerons nos commerces, bars et restaurants locaux à devenir des stations de remplissage d'eau du robinet et à participer à l'action « Refill ». En outre, il est recommandé aux établissements de restauration de proposer de l'eau du robinet à leurs clients qui en font la demande. Nous proposons également de l'eau du robinet lors des manifestations communales et investissons dans des carafes d'eau pour les mettre à la disposition des associations lors des fêtes.
- **Nous donnerons plus de place à nos rivières et ruisseaux en les renaturant.** Si nécessaire, nous mobiliserons des terrains afin de créer des surfaces inondables naturelles supplémentaires, nous aménagerons des bassins de retenue et des infrastructures respectueuses de la nature et nous réaliserons les bassins d'orage demandés par les syndicats d'assainissement. Dans l'ensemble, nous travaillerons avec l'eau et non contre celle-ci, en nous inspirant de projets intéressants et porteurs d'avenir, comme par exemple le principe de la « ville éponge ».

- **Nous investirons dans du matériel spécial de protection contre les inondations et de transport de personnes en cas d'inondation dans les quartiers résidentiels** et nous élaborerons un plan d'intervention pour les différentes situations de danger (par exemple transport de sacs de sable dans les zones menacées lorsque le niveau des eaux s'approche de la cote de préalerte).
- **Nous mettrons à jour les instruments de planification communaux comme le Plan canicule ou la stratégie de gestion des risques en cas de fortes pluies et d'inondations.** Nous dresserons une liste des mesures de protection en définissant clairement l'ordre de leur mise en œuvre. Nous procéderons aux adaptations nécessaires avec la participation des citoyens de nos directives communales en matière de construction et d'aménagement, avec pour objectif de limiter les dommages potentiels en cas de futures constructions ou de nouveaux projets de lotissement.
- **Nous introduirons une permanence technique,** à laquelle les citoyen.ne.s pourront s'adresser en dehors des heures d'ouverture, le week end ou les jours fériés en cas de problèmes techniques (fuites d'eau par exemple). Dans des situations d'urgence (inondation ou vague de chaleur), ce numéro peut servir de hot line.

3. Une meilleure qualité de vie à travers un aménagement urbain vert favorisant logements abordables et mobilité verte

Profiter d'une qualité de vie élevée, cela veut dire ne pas perdre son temps pris dans un bouchon, mais atteindre sa destination confortablement et en toute sécurité. Cela veut dire ne pas aspirer des gaz d'échappement toxiques, mais se déplacer librement en respirant l'air frais. Pour améliorer notre qualité de vie, nous devons préparer la voie au retour de la nature dans nos villes et villages, tout en accordant plus de place à l'être humain en zone urbaine et en aménageant des espaces publics accueillants qui attirent adultes et enfants et favorisent les rencontres dans un cadre agréable. **Pour protéger notre qualité de vie, il faut surtout rapprocher logement, loisirs, travail et services essentiels.**

C'est pourquoi nous avons assuré que notre pays fasse un saut qualitatif en matière d'aménagement intelligent du territoire. Nous avons adopté avec succès les importants plans sectoriels (logement, paysages, zones d'activités économiques et transports), nous avons lancé la procédure du Programme directeur d'aménagement du territoire (PDAT) et nous avons élaboré un concept global détaillé avec le Plan National de Mobilité pour 2035. Nous travaillons pour un avenir où c'est la mobilité qui se développe et non le trafic, un avenir où chacun.e puisse avoir des alternatives à la voiture privée pour se rendre de A à B de manière fiable, sûre et confortable. Dans le domaine de la mobilité, nous investissons actuellement des sommes record dans le développement des transports en commun et dans l'amélioration des infrastructures cyclistes et piétonnes. **Avec le développement de la mobilité douce, nous avons en même temps permis un aménagement urbain plus attractif.**

Cependant, il ne faut en aucun cas que seule une minorité bénéficie d'une qualité de vie élevée au Luxembourg. Chacun.e doit pouvoir se payer un logement dans un environnement décent. Pour garantir ce droit, nous investissons massivement dans l'achat et la construction de logements publics durables et abordables au niveau national. Avec le Pacte Logement 2.0, nous avons fait bénéficier les communes de conseils et de ressources

financières plus amples de la part de l'État. **Car une chose est sûre : sans les communes, l'offensive du logement public ne saurait aboutir !**

Au cours des six prochaines années, les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront dès lors résolument pour une commune verte, inclusive où il fasse bon vivre :

- 1. Nous créerons des villes et villages verts de caractère et offrant une qualité de vie élevée à tou.te.s.**
 - **Nous ferons en sorte qu'il y ait des villages et villes vivants et conviviaux où il fasse bon vivre.** À cet effet, nous adapterons l'aménagement du territoire en modifiant le plan d'aménagement général (PAG) et les plans d'aménagement particuliers (PAP) de manière à ce que les infrastructures et organismes importants et les services d'usage quotidien, les commerces, écoles, administrations et transports en commun, soient accessibles à pied ou à vélo.
 - **Nous créerons des oasis vertes dans nos villes et localités,** en végétalisant systématiquement l'espace public, les espaces libres, les sites industriels non exploités, les toitures de garages et les bâtiments.
 - **Nous prenons au sérieux la responsabilité de notre commune en matière de protection des bâtiments, centres de villages et quartiers historiques,** en la mettant systématiquement en œuvre dans le cadre des plans d'aménagement. Nous veillerons à ce que la commune achète de manière ciblée des maisons protégées pour les transformer, après rénovation énergétique, en logements sociaux/abordables ou y aménager d'autres locaux ouverts au public (tiers lieux, petits magasins bio, bureaux, ...). Afin de valoriser davantage notre patrimoine culturel, nous sensibiliserons les citoyen.ne.s à leurs droits, obligations et possibilités en matière de protection des monuments.
 - **Nous veillerons à assurer une occupation plus efficace des sols. L'étalement urbain et le morcellement du paysage doivent être contrecarrés par une densification intelligente. Il s'agit notamment de tenir compte des coefficients d'artificialisation des sols pour chaque commune en proposant de nouvelles formes d'habitat moins consommatrices d'espace, une reconversion des friches existantes et futures, ainsi que la mise en valeur des logements vacants et des terrains de construction libres au sein des localités et des quartiers.** Nous remanierons les plans d'aménagement et les règlements des bâtisses de manière à ce que les travaux d'excavation soient évités ou que la réutilisation du déblai sur le terrain à bâtir soit du moins étudiée, voire rendue obligatoire. Nous privilégierons en principe la conservation, la rénovation, la transformation et l'extension des bâtiments existants plutôt que leur démolition. Chaque bâtiment qui est réutilisé permet d'économiser des coûts de démolition, de mise en décharge et de matières premières. C'est pourquoi nous nous engagerons à ce que les objectifs de protection du climat et des ressources soient obligatoirement pris en compte dans les décisions de démolition de bâtiments.
 - **Nous adapterons la gestion des zones de stationnement et la clef de répartition des emplacements de stationnement en fonction des besoins de mobilité actuels.** Dans le cadre de projets nouveaux et alternatifs, nous réduirons la

clef de répartition des emplacements de stationnement et, partant, le nombre d'emplacements de stationnement par unité de logement tout en regroupant des emplacements de stationnement dans des carports. Plutôt que de construire des parkings souterrains exigeant d'importants travaux d'excavation, nous miserons prioritairement sur les parkings à étages. Beaucoup moins chers, ces derniers permettent le cas échéant une autre affectation ou la réutilisation des éléments de construction.

2. Nous créerons des logements publics abordables et accessibles tout en promouvant des formes alternatives de logement adaptées à différents modèles de vie.

- **Nous procéderons à la planification et à la réalisation de nouvelles zones résidentielles et de projets de construction publics selon les normes écologiques, énergétiques et sanitaires les plus exigeantes.** Nos réflexions incluront dès le début les transports en commun, ce qui nous permettra de raccourcir les trajets et d'opter pour une densification accrue notamment aux endroits où les transports en commun sont déjà bien développés. En même temps, nous veillerons à ce que l'approvisionnement en énergie repose sur des sources renouvelables, tout en évitant l'imperméabilisation des sols et en utilisant des matériaux de construction sains et respectueux du climat.
- **Nous créerons des logements sociaux et abordables en mobilisant tous les potentiels de surfaces et de logements appartenant à la commune** et situés à l'intérieur du périmètre de construction (terrains vagues, bâtiments et logements inoccupés). Nous simplifierons les prescriptions du PAG (plan d'aménagement général) relatives à la création de logements abordables au niveau des coefficients suivants : densité de logement, taille des logements et mixité. Nous collaborerons avec des acteurs publics (Fonds du logement, Société nationale des habitations à bon marché) et des acteurs privés conventionnés (p.ex. dans le domaine de la gestion locative sociale) afin de répondre aux différentes situations de logement :
 - les colocations (*Wohngemeinschaft – WG*) ou projets pour jeunes de 18 à 27 ans selon le modèle *Jugendwunnen* ;
 - les maisons/logements sociaux et abordables de différentes tailles, pour disposer d'une offre adaptée à toutes les situations familiales, y compris, par exemple, des projets de colocation pour célibataires sans famille ;
 - Housing first, logements d'urgence et logements permanents pour personnes vulnérables.
- **Nous promouvoir constructions modulaires et tiny houses**, notamment sur des parcelles non construites et des surfaces constructibles temporairement inoccupées, en adaptant les règlements de bâtisses communales, en simplifiant les procédures administratives et en garantissant qu'une déclaration de domicile sera possible.
- **Nous soutiendrons les coopératives de logement** en les accompagnant dans la recherche de surfaces constructibles appropriées et en les assistant le cas échéant dans leurs démarches administratives.

- **Nous promouvrons les colocations et les maisons multigénérationnelles**, tout en adaptant les plans d'aménagement et règlements de construction communaux de manière à permettre ces formes alternatives de logement.
 - **Nous soutiendrons l'aménagement d'un logement supplémentaire dans les maisons individuelles (logement intégré)** et adaptons les règlements communaux à cet effet.
- 3. Nous veillerons à ce que tou.te.s puissent se déplacer au quotidien de manière confortable, sûre et propre.**
- **Nous veillerons à la modération du trafic dans les localités avec des espaces partagés, des pistes cyclables et le refoulement du trafic de transit inutile.** Nous étudierons en outre une limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble du territoire de la commune, avec certaines rues choisies limitées à 50 km/h, et nous miserons sur des moyens temporaires et mobiles (p. ex. bacs à plantes) ainsi que sur des mesures d'aménagement à long terme (p. ex. îlots centraux, rétrécissements et réorganisation des places de stationnement) pour garantir le respect de la limitation de vitesse. L'objectif est de permettre notamment aux enfants et aux personnes âgées de se déplacer en toute sécurité dans l'espace public.
 - **Nous réserverons nettement plus d'espace aux cyclistes et aux piéton.ne.s, augmentant ainsi considérablement leur sécurité.** À cet effet, nous créerons un réseau cohérent, communal et régional, de pistes cyclables et de voies piétonnes sûres, séparées dans la mesure du possible du trafic motorisé et reliées au réseau national de pistes cyclables. Un concept communal de pistes cyclables sera ancré dans le PAG de la commune.
 - **Nous prévoyons dans le budget communal un poste consacré aux voies piétonnes et aux pistes cyclables**, permettant à l'administration communale de réagir rapidement et sans contraintes bureaucratiques aux réclamations des usagères et usagers et de procéder à des améliorations ponctuelles des voies piétonnes et pistes cyclables.
 - **Nous veillerons à aménager des emplacements pour vélos sûrs, secs et fermant à clé** près de tous les bâtiments publics, terrains de sport, services sociaux et gares ainsi que dans les quartiers résidentiels. De plus, nous prévoyons dans les règlements communaux des emplacements pour vélos près des nouveaux bâtiments commerciaux et immeubles d'habitation ainsi qu'à l'intérieur des zones d'activités, et nous veillerons à doter les pistes cyclables d'un balisage permettant de trouver facilement les principaux services, infrastructures, commerces et attractions touristiques, etc.
 - **En cas de travaux, nous penserons systématiquement aux cyclistes et aux piéton.ne.s** en veillant à ce que des déviations sûres soient indiquées et fléchées correctement. En hiver et par mauvais temps, nous veillerons à ce que le service de déneigement procède sans tarder au déneigement, au déglçage et au déblaiement des trottoirs et des pistes cyclables.
 - **Nous garantirons la mise en place de transports en commun performants** offrant une bonne desserte au niveau régional. Nous amènerons des arrêts de bus

propres, sûrs et bien éclairés. Nous nous engagerons à ce que les zones commerciales soient systématiquement reliées aux transports publics afin de les rendre plus facilement accessibles tant pour le personnel que pour les client.e.s. Nous continuerons à soutenir la création d'offres de transports en commun innovantes et axées sur les usagères et usagers, comme les bus sur demande et les navettes que les communes proposent gratuitement (Proxibus). De plus, nous maintiendrons des offres intéressantes pour le ramassage scolaire. Nous améliorerons la mobilité nocturne en développant le Nightrider et l'offre de bus Late Night, ceci également les week ends et les jours fériés. Nous augmenterons en conséquence les fréquences, améliorerons les heures de départ, et améliorerons les connections avec Hagen et Grass. Nous impliquerons surtout les jeunes de la commune, car ce sont eux qui ont le plus recours à cette offre.

- **Nous promovrons l'électromobilité en dotant la commune d'un parc de véhicules à zéro émission.** Lors de l'achat de nouveaux véhicules pour les services communaux, nous opterons à 100 % pour un parc électrique, y inclus des vélos de service électriques. De même, nous électrifierons toutes les offres communales de transports en commun, comme par exemple le Proxibus ou le ramassage scolaire.
- **Nous construirons suffisamment de bornes de recharge pour vélos et voitures élec triques dans l'espace public, y compris sur les emplacements pour personnes handicapées.** Nous veillerons à ce que les infrastructures publiques de recharge soient sécurisées et suffisamment éclairées. Nous garantirons, grâce à la collaboration régionale entre les communes, que des stations de location de vélos électriques seront disponibles aux bons endroits.
- **Nous développerons davantage le car sharing existant et initierons le carpooling dans notre commune**
- **Nous collaborerons avec le ministère de la mobilité sur les concepts qui protège notre commune du trafic de transit et de ses embouteillages afférents.**
- **Nous nous engagerons à désamorcer les passages dangereux de la circulation routière,** comme p.ex. désengorgeant le passage le passage à niveau de Kleinbettingen par un contournement.
- **Nous nous occuperons de l'expansion de nos pistes cyclables à l'intérieur et entre les 4 localités de notre commune, ainsi qu'à l'extérieur,** en connectant notre réseau cyclable au réseau national et international (en collaboration avec la commune d'Arlon).

4. Économie locale / économie circulaire

Nous jouissons au Luxembourg d'un niveau de vie élevé, qui s'est développé au cours des dernières décennies. Il est le fruit d'un effort collectif, effort qui nous permettra de poursuivre notre développement. Cependant, force est de constater que notre société gaspille actuellement de nombreuses ressources, lesquelles nous feront défaut pour produire les biens essentiels dont nous aurons besoin dans quelques décennies. En d'autres termes, nous

sommes en train de reporter systématiquement des coûts importants sur les générations futures. Or, nous sommes tout à fait capables de faire mieux !

Pour l'avenir, nous misons sur une économie durable fondée sur la réutilisation permanente de matériaux précieux plutôt que de les traiter comme des déchets à jeter ou à incinérer. C'est pourquoi, dans le cadre de nos responsabilités gouvernementales, nous avons doté le Luxembourg entre autres d'une stratégie zéro déchets que nous avons inscrite dans la loi. Avec le *Nachhaltigkeitscheck* (contrôle de durabilité) des lois, ainsi qu'avec les objectifs climatiques sectoriels et le Plan national intégré en matière d'énergie et de climat, nous avons montré clairement la voie à suivre pour réussir la transition climatique. En étroite collaboration avec l'État et les communes, nous réussirons au cours des prochaines années, avec tous les acteurs privés, à préparer notre modèle économique à l'avenir.

Pour ce faire, nous avons besoin de petites et moyennes entreprises innovantes. Nous avons besoin d'offres durables dans le commerce de détail, le tourisme, l'artisanat et l'industrie, dans des circuits plus locaux et régionaux. De plus, nous avons besoin d'une agriculture misant sur les cultures biologiques. **Dans ces secteurs, notre commune doit soutenir un développement économique durable, ce qui nous permettra en plus de créer des emplois nouveaux et, surtout, locaux.**

Les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront résolument pour une commune qui renforce les circuits économiques locaux, tout en soutenant des activités artisanales, commerciales et industrielles diversifiées et attractives au niveau local et en misant résolument sur l'économie circulaire comme modèle d'avenir :

- **Nous renforcerons les circuits économiques locaux en soutenant les échanges entre les différents acteurs économiques et en les aidant par exemple à assurer une gestion des déchets permettant de préserver leur valeur.** Nous continuerons à soutenir l'utilisation de bons d'achat locaux et de monnaies locales distribués aux citoyen.ne.s par la commune et valables précisément dans les commerces de détail et les établissements du secteur Horeca au niveau local.
- **Nous soutiendrons un réseau complet, des services publics et commerces au centre de Steinfort.** Établissements proposant des produits et services destinés à la consommation courante devraient être facilement accessibles à pied et par les transports publics.
- **Nous soutiendrons de jeunes entreprises et initiatives innovantes,** notamment en matière de durabilité et d'économie circulaire. La commune peut agir en tant que premier client pour leurs produits et solutions durables.
- Nous soutiendrons les exploitations agricoles en les aidant, sur le plan tant financier qu'organisationnel, à assurer elles mêmes la **vente directe de leurs produits de qualité locaux is sus d'une production biologique,** par exemple sur des marchés organisés par la commune ou sur de petits étals en libre service installés dans les villages.
- **Nous soutiendrons les initiatives visant à mettre en œuvre des formes d'économie durables et alternatives dans la production de fruits et légumes,** telles que les jardins communautaires, les coopératives comme TER RA, les projets d'agriculture solidaire et les exploitations gérées par des initiatives pour l'emploi.

- **Nous nous efforcerons de mettre en place une offre équilibrée de structures économiques dans nos communes**, en misant systématiquement sur la possibilité d'une planification intercommunale en matière de zones d'activités économiques communales et de services régionaux. Nous appliquerons également de manière conséquente les directives visant à promouvoir l'économie circulaire dans les zones d'activités.
- **Nous soutiendrons le dialogue transparent entre entreprises industrielles et citoyens**. Ceci afin de thématiser les impacts potentiels sur l'environnement, la santé et le climat, d'entreprises déjà existants ou nouvellement implantées.
- **Dans le cadre des marchés publics communaux, nous accorderons la priorité au principe du berceau au berceau (cradle to cradle)**, qui, fondé sur des circuits de produits se trouvant dans une chaîne fermée, évite les déchets dans la mesure du possible. Pour les constructions nouvelles ou les rénovations, nous veillerons à utiliser des matériaux de construction écologiques, conformes aux critères de la construction écologique, non polluants et réutilisables, tout en optant pour des appareils réparables et en veillant à assurer la transformabilité des volumes. Nous donnerons la priorité aux aliments biologiques, saisonniers et régionaux ainsi qu'aux biens de consommation durables et issus du commerce équitable lors des achats effectués par la commune. Nous veillerons ainsi à ce que la commune conserve sa certification de commerce équitable. Lors de l'équipement en vêtements professionnels du personnel de la commune, nous privilégierons les textiles qui répondent à des critères éthiques et durables. Nous listerons également les critères correspondants dans les appels d'offres adressés aux prestataires de services des institutions appartenant à la commune.
- **Nous développerons encore davantage dans notre commune les possibilités de réparation, d'emprunt, d'échange et de dons de produits**. Nous encouragerons la location d'outils au niveau local (par exemple des perceuses) ainsi que les structures de seconde main et le Repair Café.
- **Nous soutiendrons les écoles et structures d'accueil** dans l'organisation de projets permettant aux enfants de découvrir les entreprises, les commerces et le secteur des services de la commune et suscitant leur intérêt pour les professions correspondantes.

5. Protection de la nature – préservation de la biodiversité

Bien plus qu'un simple accessoire décoratif offrant des vues magnifiques, une nature intacte est vitale pour l'ensemble des espèces et organismes qui, existant par millions sur notre planète, sont essentiels à la survie et au bien être des humains. **Dès lors, la protection de la nature, c'est aussi la protection de l'être humain** : elle nous permet de boire de l'eau propre, de respirer de l'air pur, de manger des fruits et légumes frais et sains, etc. **Si nous voulons préserver tout cela, nous devons mieux protéger notre faune, notre flore locale et nos eaux.**

Dans le cadre de nos responsabilités gouvernementales, nous avons fait d'importants efforts pour préserver les éléments vitaux pour notre existence. Nous avons doté notre pays de lois, d'initiatives et de plans d'action nouveaux pour protéger notre nature, nos forêts, nos sols et nos eaux. Ayant révolutionné la prévention des déchets, nous avons, en plus, modifié la loi

particulièrement importante sur la protection de la nature de manière à faciliter son application.

Enfin, en introduisant le Pacte Nature, nous avons fourni aux communes les ressources financières et les services de conseil nécessaires pour que, tous ensemble, nous rendions à nouveau possible le développement d'une nature saine. Or, la mise en œuvre efficace de ce pacte dans notre pays exige, plus que jamais, l'action de femmes et d'hommes politiques qui, se basant sur des données scientifiques, prennent enfin au sérieux la crise de la biodiversité et adoptent les bonnes mesures pour protéger la nature.

Au cours des six prochaines années, les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront résolument pour une commune respectueuse de la nature. Nous lutterons contre la destruction des habitats naturels, tout en ménageant nos ressources naturelles et en préservant notre biodiversité :

1. Nous préserverons la richesse végétale et animale dans nos localités par la végétalisation et l'aménagement systématique d'espaces verts dans l'espace public.

- **Nous veillerons, dans notre commune, à respecter la nature lors de la conception d'espaces publics comme les terrains de jeux, les cours de récréation et les places de stationnement**, en plantant des arbrisseaux, arbustes, haies et arbres à haute tige indigènes, adaptés à leur environnement et donnant de l'ombre. Nous recourrons à un cadastre des arbres pour protéger les arbres précieux en zone urbaine, tout en offrant aux citoyen.ne.s la possibilité de parrainages d'arbres et de plantes.
- **Nous intégrerons des biotopes, comme par exemple les haies ou les murs de pierres sèches, dans l'espace public**, tout en coudonnant d'aménages des plates bandes ou des prés de fleurs et de fleurs sauvages sur des surfaces publiques plus ou moins grandes, le long des trot-toirs, des pistes cyclables et des rues, dans les îlots, sur les terrains de jeux et aux cimetières. Pour ce faire, nous privilégierons les plantes indigènes et les cultures respectueuses de la nature. Nous aménagerons des aides à la nidification pour oiseaux et chauves souris dans leur environnement, tout en créant des possibilités de nidification pour les abeilles sauvages, les hérissons et les salamandres ainsi qu'en installant des hôtels à insectes et des ruches.
- **Nous prévoyons d'office des nichoirs dans les nouveaux lotissements** (p.ex. Am Sauertraisch) et proposerons une contribution financière pour l'installation de nichoirs.
- **Nous distribuerons gratuitement des plantes vivaces indigènes aux citoyen.ne.s intéressé.e.s** et nous du SICONA (Syn dicat intercommunal pour la conservation de la nature), du ministère de l'Environnement.
- **Nous continuerons à soutenir la création de biotopes** à l'intérieur et à l'extérieur des agglomérations.
- **Nous proposerons aux citoyen.ne.s un conseil gratuit sur les guêpes** et nous offrirons une formation y relative au personnel communal.

- **Nous créerons des jardins communautaires communaux**, en plus des jardins scolaires et des plates bandes d'herbes surélevées. Nous planterons des arbres fruitiers et noyers sur des surfaces publiques et en faisant profiter nos citoyen.ne.s.
- **Nous soutiendrons des projets d'agriculture solidaire.**
- 2. Nous assurerons la protection à grande échelle des habitats naturels et nous rendrons à nouveau perméables les sols imperméabilisés sans raison légitime.**
- **Nous renoncerons à toute extension globale de notre périmètre de construction**, car les plans d'aménagement actuels comprennent des surfaces suffisantes pour plus de 300.000 habitant.e.s supplémentaires.
- **Nous empêcherons les imperméabilisations non nécessaires de surfaces supplémentaires en modifiant le règlement des bâtisses**, c'est ainsi que nous empêcherons par exemple l'aménagement de nouveaux jardins de gravier ou de pelouses artificielles en fixant des règles prévoyant une végétalisation sur une surface aussi grande que possible. De plus, nous aiderons les citoyen.ne.s à remplacer leur jardin de gravier existant par une solution plus écologique.
- **Nous participerons à la protection des réserves naturelles nationales et nous déclarerons zones protégées communales des zones locales importantes.** Nous soutiendrons de manière proactive la protection de la flore et de la faune, en participant par exemple activement à la mise en œuvre des plans de gestion Natura 2000 et des plans d'action portant sur les espèces et habitats menacés. De plus, nous créerons au sein de la commune un pool de surfaces destinées à des mesures de compensation et à d'éventuels échanges de surfaces avec des propriétaires de terrains ou de biotopes importants pour la protection de la nature.
- **Nous protégerons les forêts communales en décalant de plusieurs années les périodes d'abattage des hêtres et des chênes.** En collaboration avec l'Administration de la nature et des forêts, nous définirons des réserves forestières. Nous continuerons à certifier les forêts appartenant à la commune avec le label FSC afin de garantir une gestion tenant compte des aspects écologiques, sociaux et économiques ainsi que l'établissement de plans décennaux de gestion forestière.
- En collaboration avec l'Administration de la nature et des forêts, nous réaliserons un **monitoring des conséquences du changement climatique et des vagues de sécheresse sur les arbres** des parties de forêts exploitées et nous soutiendrons des mesures ciblées de rajeunissement de la forêt.
- Nous continuerons à offrir aux ménages, aux agricultrices et agriculteurs et aux entreprises implantées dans les zones industrielles et les zones d'activités économiques, des **conseils sur l'aménagement d'espaces verts respectueux de la nature** et les aides financières disponibles.
- **Nous sensibiliserons les enfants à la protection de la nature** p.ex. en collaboration avec Sicona et Mirador, et par organisation de stands d'information, ateliers, randonnées guidées, collectes d'herbes et ateliers.
- **Nous aménagerons des sentiers de découverte de la nature et des sentiers culturels en informant les citoyen.ne.s à l'aide de panneaux sur les plantes**

ou cultures des prés, forêts et champs environnants. Nous organiserons des randonnées thématiques sur la protection de la biodiversité à l'intérieur et à l'extérieur de nos localités. De plus, nous continuerons à prévoir dans le Gemengebuet (Bulletin communal) une rubrique spécifique consacrée à la protection de la nature.

- **Nous renforcerons notre collaboration intercommunale au sein des syndicats de protection de la nature ou des syndicats de parcs naturels.**
- **Nous renforcerons la résilience de notre commune en la préparant activement au changement climatique.**

3. Nous veillerons à garantir l'état naturel des eaux et à améliorer leur qualité.

- **Nous poursuivrons la renaturalisation de nos ruisseaux avec une bande riveraine, créant ainsi des refuges de qualité pour les humains et la nature.**
- **Nous interviendrons au sein de notre syndicat d'eaux usées pour qu'à l'avenir, les stations d'épuration soient également en mesure de filtrer les microparticules (par exemple les fibres de microplastique des vêtements, qui sont relâchées dans les eaux usées lors de la lessive) et les résidus médicamenteux. En outre, les potentiels d'utilisation de la chaleur résiduelle et de production de biogaz dans notre station d'épuration moderne devront être exploités.**
- **Nous soutiendrons également des mesures dans le domaine des bassins de collecte des eaux de pluie.**

4. Nous mettrons fin à la pollution de nos ressources naturelles.

- **Nous introduirons des mesures ciblées pour d'amélioration de la qualité de l'air, se basant sur les résultats des mesures prises actuellement dans le cadre du pact climat 2.0.**
- **Nous poursuivrons la réduction aux pesticides dans notre commune. C'est ainsi que nous renoncerons complètement aux pesticides, herbicides et fongicides chimiques de synthèse dans l'espace public, tout en misant sur les engrais naturels.** De plus, nous interdirons le recours aux pesticides dans les champs affermés appartenant à la commune. Nous veillerons à ce que les semences et les plantes utilisées par la commune soient produites sans pesticides et transmettrons également ces exigences aux prestataires de services (p. ex. jardineries et exploitations agricoles).
- **Nous appliquerons la stratégie de réduction de l'utilisation des sels de déneigement de notre commune afin d'y renoncer autant que possible et de privilégier des alternatives durables.**
- **Nous continuerons à prendre des mesures contre la pollution lumineuse.** Le recours à un éclairage présentant une efficacité énergétique et lumineuse élevée, de couleur blanc chaud et, dans la mesure du possible, à faible proportion de bleu, ainsi que l'utilisation future de détecteurs de mouvement nous permettront de réduire la consommation d'électricité et de mieux respecter la nature. De même, les grands

projecteurs, au niveau des infrastructures sportives par exemple, passeront au LED et seront munis d'éléments latéraux permettant de diriger la lumière vers l'endroit où on en a besoin durablement, c'est à dire le terrain de sport. Nous réduirons également l'éclairage décoratif des bâtiments et monuments.

- **Nous lutterons contre le littering dans l'espace public.** Nous augmenterons le nombre de poubelles à tri sélectif dans les lieux publics. De plus, nous organiserons des campagnes d'information et de sensibilisation et nous impliquerons régulièrement des aides bénévoles et des citoyen.ne.s engagé.e.s dans nos efforts à l'aide d'actions de ramassage de déchets (Grouss Botz).

5. Nous ménagerons des ressources essentielles à travers une gestion moderne des déchets et de l'eau ainsi que par la sensibilisation des citoyen.ne.s.

- **Nous mettrons en place une stratégie locale de prévention des déchets :** notre objectif à long terme est de parvenir à une économie circulaire, où les ressources actuellement jetées seront réutilisées. Nous récompenserons les entreprises et les citoyen.ne.s qui réduisent leurs déchets
- **Nous soutiendrons nos citoyen. ne.s dans le compostage privé par le biais de conseils.**
- **Nous mettrons en œuvre une prévention et un tri exemplaires des déchets dans tous les services communaux et lors de fêtes communales ou de manifestations sportives.** Nous soutiendrons les manifestations des associations locales en mettant à leur disposition des infrastructures publiques (par exemple le lave vaisselle mobile); en même temps, nous subordonnerons les aides financières au respect des critères de la charte communale, qui suit les recommandations du guide Green Events.
- **Nous soutiendrons une consommation d'eau responsable.** Sur la base du prix de l'eau couvrant les coûts, nous établirons des décomptes transparents permettant de situer la consommation par rapport à la moyenne des ménages et inciterons les citoyen.ne.s à économiser l'eau par des campagnes d'information ainsi que par des méthodes innovantes (p.ex. Gamification). Nous réduirons la consommation d'eau dans les bâtiments et installations appartenant à la commune (au moyen d'installations sanitaires économes en eau par exemple), tout en équipant les bâtiments communaux de systèmes de récupération des eaux pluviales. Nous promouvoir les réservoirs d'eau de pluie et nous encourageons les propriétaires à installer de tels systèmes.
- **Nous procéderons à la rénovation et à la numérisation du réseau communal de distribution d'eau** afin d'éviter des pertes. Des inspections régulières par caméra permettront de détecter d'éventuels dommages et de contrôler l'état général du réseau. L'installation d'une surveillance électronique du réseau de distribution permet de détecter immédiatement les fuites d'eau et d'y remédier rapidement.

6. Santé / bien être

Au cours des dernières années, la pandémie nous a mis à l'épreuve, en montrant de manière impressionnante l'impact que les maladies peuvent avoir sur la vie de chacun.e de nous. Ensemble, nous sommes venus à bout de ce défi énorme ! **Cependant, il faut en tirer les bons enseignements pour l'avenir. Aujourd'hui, nous sommes en effet plus conscients de l'importance de la santé et d'un bon système de santé.**

Beaucoup de maladies et de contraintes physiques sont en fait dues à des facteurs environnementaux, de sorte que la pureté de l'air et de l'eau, la qualité des denrées alimentaires et la protection contre les polluants revêtent une importance capitale pour notre santé. **Or, cela implique la nécessité d'une approche globale de la santé de l'être humain et de la nature. Là encore, la protection de la nature, c'est la protection de l'être humain !** Pour renforcer notre bien être physique et mental, nous avons besoin de lieux permettant des activités physiques ainsi que d'un nombre suffisant de zones de loisirs de proximité. Pour cette raison, la commune doit assumer ses responsabilités dans ce domaine. Tout comme dans celui de la prévention des maladies et de l'accès de tou.te.s les citoyen.ne.s aux soins de santé primaires.

Nous nous battons pour un système de santé solidaire et efficace offrant à tou.te.s les habitant.e.s de notre pays des soins médicaux optimaux, de l'enfance à la vieillesse. Or, pour la santé, il faut bien plus que des cabinets médicaux et des hôpitaux facilement accessibles fournissant les soins nécessaires en cas de problème. Il faut, en effet, assurer également le bien être et la prévention – aussi et surtout pour les classes sociales défavorisées. La santé repose avant tout sur la coopération solidaire au sein d'une société juste. Nous veillerons à poursuivre à l'avenir l'amélioration des conditions d'accès à notre système de santé, notamment pour les personnes financièrement défavorisées.

Au cours des six prochaines années, les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront dès lors résolument pour une commune promouvant la santé :

- Nous veillerons, dans notre commune, à la mise en œuvre systématique de notre droit élémentaire à un cadre de vie sain.
- Nous garantirons la pureté de l'air ainsi que le droit au calme : Ainsi, nous développons et mettons en œuvre des mesures concrètes pour améliorer la qualité de l'air locale, par ex. des adaptations du règlement de construction dans le domaine des couloirs d'air frais ainsi que des zones tampons. Nous inscrivons dans le règlement des bâtisses une clause prévoyant des mesures supplémentaires de protection contre les nuisances sonores, comme par exemple le triple vitrage, pour les bâtiments situés sur des routes nationales à forte circulation. Nous réduisons, d'une manière générale, le recours à la voiture particulière en agglomération en misant sur les zones à circulation automobile réduite ou interdites aux voitures, sur la limitation de vitesse à 30 km/h, les shared spaces et l'amélioration des infrastructures cyclistes. Nous allons poursuivre à des mesures supplémentaires de la qualité de l'air, de les publier et concernant les émissions d'oxydes d'azote et de particules fines afin de connaître l'état exact de la qualité de l'air et de prendre des mesures si nécessaire. Nous assurerons la participation de notre commune aux initiatives de sensibilisation à la qualité de l'air et à la protection contre les nuisances sonores.

- Nous préserverons de nos zones de loisirs de proximité attractives, de parcs et de forêts, tout en aménageant nos 4 localités de manière à favoriser les activités physiques en plein air. C'est ainsi que nous entretenons des sentiers adaptés dans les forêts et que nous installerons des appareils outdoor pour encourager toutes les personnes souhaitant rester en forme à s'adonner à des activités cardio en plein air.
- Nous soutiendrons nos clubs sportifs locaux tout en investissant dans les activités sportives de loisir. Nous proposerons un large éventail d'activités de loisir et de cours dans le domaine du sport, qui s'adresseront notamment aux enfants et aux personnes âgées. Nous veillerons à ce que les personnes qui ne pratiquent pas d'activités dans un club aient également accès aux infrastructures sportives (par exemple moyennant des aires de fitness en plein air). Nous planifierons également des activités en dehors des horaires de travail.
- Nous promouvons les logements multigénérationnels et les logements encadrés dans notre commune, en misant notamment sur les formes d'habitation mixtes pour favoriser le contact entre les différentes générations.
- Nous veillerons à garantir une large offre régionale de services d'aide à domicile, dont par exemple le service Repas sur roues, les Services de proximité ou encore des aides au quotidien, les systèmes de téléalarme et le travail de proximité. Nous soutiendrons les initiatives de lutte contre l'isolement des personnes âgées et la lente perte d'autonomie qui s'ensuit.
- Nous créerons/promouvons un lieu de rencontre pour personnes âgées et la commission du 3e âge et nous organiserons un grand nombre d'activités de loisir, sportives ou culturelles s'adressant aux personnes âgées, tout en veillant à une information multilingue.
- Nous continuerons à encourager l'intégration de différentes nationalités, cultures et religions. Nous soutiendrons les initiatives qui permettent la rencontre et l'échange, comme p.ex. Sproochecafé, Welcome Day, Mois de l'intégration, etc.
- Nous prônerons l'adhésion de notre commune à « Citta Slow », réseau international des villes du bien vivre, qui s'engagent à ralentir le rythme de vie des citoyen.ne.s et de permettre aussi l'échange et le développement de projets.
- 2. Nous prendrons des mesures pour garantir des soins préventifs et une couverture sanitaire de qualité au niveau local.
- Nous nous engagerons à implanter des structures pour personnes âgées telles qu'un CIPA, un logement encadré et/ou des appartements pour seniors dans la commune.
- Nous chercherons de manière proactive à réduire l'impact financier de l'Hôpital intercommunal de Steinfort (HIS) sur le budget communal, et de réduire le travail administratif supplémentaire pour l'administration communale.
- Avec la/le Community Health Nurse (infirmière ou infirmier en santé communautaire), nous proposerons aux citoyen.ne.s un.e interlocutrice ou interlocuteur direct.e pour les questions de santé. Cette personne, qui proposera ses services par exemple à l'école fondamentale et la maison relais ou dans un lieu de rencontre pour personnes âgées, peut assurer des consultations pour les citoyen.ne.s.

- Nous organiserons des manifestations d'information et journée thématiques sur la Santé. Nous proposerons également des cours de premiers secours classiques ainsi que des cours de premiers secours en santé mentale.
- Nous continuerons à offrir gratuitement des produits menstruels (serviettes et tampons), des préservatifs et des digues dentaires (« Lecktücher ») dans les toilettes publiques, à des fins de contraception et de prévention des maladies sexuellement transmissibles.

7. Famille / enfance – jeunesse / garde d'enfants

Les familles doivent élever leurs enfants dans l'amour et la sécurité. De plus, pour les enfants, la famille est la première école de la vie. **Afin d'offrir à chaque enfant les meilleures chances de réussir sa vie, il est dès lors important d'aider les parents par tous les moyens à assumer la grande responsabilité qui leur incombe.**

Afin de renforcer le bien-être de nos enfants, une coopération efficace et basée sur la confiance est requise entre les parents, les enseignant.e.s, le personnel d'encadrement et les services psycho sociaux. Tou.te.s les acteurs et actrices œuvrant dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse doivent assumer ensemble leurs responsabilités pour garantir le bien-être des enfants, tout en leur offrant des espaces de sécurité et de liberté qui leur permettent de grandir, de bouger, d'apprendre et de jouer. **Nous voulons que tous les enfants aient la possibilité de développer leurs compétences et aptitudes et de s'investir de manière responsable et autonome dans la société.**

Une politique efficace de l'enfance et de la jeunesse est indispensable à la réussite du vivre ensemble dans notre commune. Afin de permettre une garde des enfants inclusive et de grande qualité, il faut notamment que la commune mette à disposition des infrastructures de qualité et du personnel bien formé en nombre suffisant, personnel qui doit disposer de l'espace et du temps nécessaires pour mettre en œuvre, avec les enfants, des concepts tenant compte de leurs besoins, et pour répondre à leurs besoins individuels. Il nous faut des espaces de liberté, des offres et des mesures de soutien qui tiennent compte des besoins des enfants et des jeunes. Ces investissements sont tout simplement nécessaires pour assurer le bien être des enfants et, partant, notre avenir !

Les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront résolument pour une commune répondant aux besoins des enfants et des parents. Nous offrirons à tous les enfants un environnement leur permettant de se développer de manière optimale, tout en soutenant les parents dans leur rôle important :

- 1. Nous renforcerons le rôle important des parents tout en soutenant le développement de partenariats entre personnel enseignant, personnel éducatif, parents et commune.**
 - Nous soutiendrons la création d'options de garde plus flexibles et encourageons une collaboration avec des structures existantes (p.ex. « Krank Kanner Doheem »)
 - Nous continuerons à proposer aux jeunes des cours de baby sitting dispensés par des professionnels

- Nous organiserons encore des cours de premiers secours spéciaux pour bébés et enfants en bas âge.
 - Nous viserons une collaboration avec le forum parental tout en créant les liens nécessaires entre ce dernier et les interlocutrices communales ou les interlocuteurs communaux dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.
 - Nous créerons une offre variée de conseils et d'éducation permanente pour les familles.
 - Nous soutiendrons la représentation des parents au niveau local en leur accordant des moyens financiers et logistiques suffisants, et nous encouragerons leur participation aux projets scolaires, aux fêtes et aux initiatives communales.
- 2.** Nous garantirons à chaque enfant une garde de qualité et nous soutiendrons le personnel éducatif et enseignant.
- Nous soutiendrons la création d'un nombre suffisant de places d'accueil. De plus, un aménagement pédagogique des locaux, l'organisation en petits groupes et une conception intelligente des bâtiments nous permettront de rapprocher écoles et structures d'accueil et de créer des synergies entre elles.
 - Nous veillerons que les repas de la cantine scolaire sont préparés sur place
 - Nous planifions une nouvelle école primaire centrale et moderne à Steinfurt, près des nouvelles infrastructures sportives: nous maintiendrons les écoles maternelles à Steinfurt et Kleinbettingen
 - Grâce à un cahier des charges bien conçu, nous veillerons à ce que dans nos cantines scolaire et maisons relais (SEA), les enfants se voient proposer des aliments sains, saisonniers, régionaux, végétaliens, végétariens, ainsi que des produits sans recours au génie génétique en privilégiant les produits certifiés biologiques. Pour les produits non régionaux (le cacao par exemple), nous recourrons à des produits issus du commerce équitable. D'une manière générale, nous prendrons également des mesures contre le gaspillage alimentaire.
 - Nous exigeons des écoles inclusives et accessibles aux personnes handicapées et nous veillerons au niveau des infrastructures au Design for all, à la flexibilité d'utilisation, à l'insonorisation, à une lumière extérieure suffisante, à l'aménagement de salles de classe en plein air, à la présence de lieux de retraite, de salles multifonctionnelles, de matériel comme par exemple les Airtramps, d'espaces conçus pour le snoezelen, de salles de psychomotricité, de bibliothèques scolaires, de salles de musique et de théâtre, d'ateliers, ainsi que d'espaces de création et de bibliothèques multimédias.
 - Nous encouragerons la communication multilingue avec les personnes investies de l'autorité parentale dans le domaine de l'éducation non formelle afin de tenir compte du plurilinguisme des familles.
 - Nous renforcerons les liens entre les structures d'accueil et les associations locales et
 - Nous faciliterons l'accès à la culture, au sport, aux écoles de musique et à la nature à travers des initiatives et des projets communs. Nous garantirons et continuerons à financer le transport, vers la forêt et la nature, de classes et de groupes pris en charge

par des structures d'accueil, ces transports étant organisés à la demande des classes et groupes en question.

- Nous proposerons des activités de vacances inclusives, respectueuses de la nature et participatives durant les vacances d'été, en misant sur les synergies et coopérations avec les institutions, services, entreprises et associations de la commune.
- Nous proposerons aux étudiant.e.s une formation reconnue par l'État d'animateur/trice d'activités de vacances (brevet A) afin qu'ils/ elles puissent, en tant que responsables, animer des groupes d'enfants à partir de leur majorité.
- Nous assisterons le personnel enseignant et éducatif dans la mise en œuvre du PDS (Plan de développement scolaire) et nous garantirons que la commune y participera en tant que partenaire constructif. En même temps, nous renforcerons les liens entre éducation formelle et non formelle.

3. Nous offrirons à nos enfants et à nos jeunes un cadre de vie sain et sûr, tout en renforçant leur bien être.

- Nous miserons systématiquement sur les activités physiques, ludiques et d'apprentissage en plein air et dans la nature. Terrains de jeux interactifs, cours de récréation vertes, respectueuses de la nature et suffisamment ombragées et infrastructures sportives de qualité sont autant d'éléments indispensables pour encourager l'activité physique.
- Nous veillerons à ce que les aires de jeux soient inclusives en installant également des jeux pour les personnes en fauteuil roulant (p. ex. balançoire pour fauteuil roulant).
- **Nous créons** dans l'enseignement fondamental des lieux d'apprentissage plus petits et respectueux permettant d'apprendre dans et avec la nature.
- **Nous conservons comme priorité la sécurité sur les trajets jusqu'à l'école, nous continuerons à développer le réseau de pedibus/vélobus. Nous veillerons à réduire la circulation aux alentours des écoles.**
- **Nous soutiendrons activement l'enseignement du code de la route dans les structures d'accueil et à l'école**, enseignement destiné à sensibiliser les enfants au thème de la sécurité tout en renforçant leur prise de conscience des questions de mobilité durable.
- **Nous prendrons au sérieux le bien être mental et physique des enfants et des jeunes**, en créant des conditions optimales pour garantir une médecine scolaire de qualité. Nous développerons l'offre de cours de premiers secours et de prévention de la violence, tout en sensibilisant à l'importance de la santé mentale et promouvoir l'éducation à la vie sexuelle et affective.

4. Nous serons à l'écoute de nos enfants et nous renforcerons leur sens d'appartenance à la communauté.

- Nous prenons au sérieux les besoins et droits des enfants et des jeunes et nous mettons en place des forums d'échange et des possibilités de participation

démocratique destinés à nos jeunes concitoyen.ne.s, **conseils communaux d'enfants.**

- **Nous créerons un office communal de l'enfance servant de point de contact aux enfants.** Ce service recourra à des professionnels socioéducatifs embauchés par la commune.
- **Nous soutiendrons notamment les enfants et les jeunes issu.e.s de ménages à faible revenu** pour garantir qu'elles/ils pourront participer à des activités sociales, sportives et culturelles.
- **Nous encouragerons la collaboration avec les représentations de la jeunesse** des communes voisines et de la Grande Région et nous organiserons des événements multilingues communs.
- **Nous soutiendrons les associations actives dans le domaine de l'animation socio-éducative des jeunes et nous encouragerons les projets et initiatives consacrés au développement durable, à la créativité, à la cohésion sociale et à la démocratie.** Nous mettrons l'accent sur les idées et initiatives émanant des enfants et des jeunes eux-mêmes en les accompagnant et les assistant dans la mise en œuvre.
- **Nous créerons encore des jobs supplémentaires pour élèves et étudiant.e.s** ainsi que de stages dans nos structures communales.
- **Nous inciterons les jeunes adultes dans le cadre de la journée de l'Europe à dé couvrir la diversité de l'Europe de manière durable grâce à un billet Interrail financé par la commune à l'occasion de leur 18e anniversaire.** Nous soutiendrons ainsi l'échange entre les différentes cultures et l'esprit de communauté internationale.
- **Nous incitons les jeunes adultes dans le cadre de la journée de l'Europe** afin de célébrer leur majorité et afin de les informer sur leurs devoirs et droits. P.ex. Dans le cadre du Welcome Day, nous encourageons les jeunes à participer à une séance d'information, participation qui sera récompensée par un ticket Interrail. Ainsi nous soutiendrons l'échange entre cultures, l'esprit de solidarité internationale et permettons aux jeunes de découvrir la diversité européenne sur un mode durable.

8. Vivre ensemble – affaires sociales / égalité des droits / associations, offre culturelle et sportive

Nous défendons une société ouverte et plurielle qui permette à chaque être humain de s'épanouir dans les mêmes conditions, en exerçant sa propre liberté tout en respectant celle des autres. Une société où nous vivons ensemble dans un esprit de solidarité, et non pas les uns à côté des autres. Ainsi nous continuerons à soutenir résolument la cohésion sociale. **Chacun.e d'entre nous doit avoir la possibilité de participer à la vie sociale, indépendamment de sa situation financière, de son état de santé ou de son identité culturelle ou sexuelle.** Notre cohésion repose sur une répartition équitable et sociale de notre richesse, pour que chacun.e ait la possibilité de réussir sa vie. La force et le dynamisme de notre société ouverte et démocratique reposent sur la richesse de nos différents styles et expériences de vie.

Aujourd'hui, dans un contexte économique tendu, le risque de sombrer dans des difficultés financières est particulièrement important. Le risque de pauvreté augmente, aussi au Luxembourg. Au sein du gouvernement, nous avons, avec les décisions de la tripartite, accordé des aides rapides et substantielles aux ménages et aux entreprises. **Or, les communes ont aussi un rôle important à jouer dans la lutte contre la pauvreté.** C'est en effet l'office social local ou régional qui, proche des personnes concernées, est en mesure de fournir à celles-ci une aide ciblée – à condition qu'il y ait une volonté politique de tirer effectivement parti, au niveau communal, des nombreuses possibilités de soutien, par le biais d'aides, de conseils ou de logements sociaux.

La réussite du vivre ensemble repose sur une **vie associative dynamique**. La vie sociale commune se déroule en effet dans les associations, dans les domaines sportif et culturel. C'est là que nous nous rencontrons, que nous pratiquons nos hobbies et que nous discutons et échangeons. Or, ces activités requièrent l'engagement bénévole des citoyen.ne.s ainsi qu'une vaste offre d'activités et d'infrastructures publiques proposée par la commune.

Au cours des six prochaines années, les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront dès lors résolument pour une commune qui permette à chacun.e une vie dans la dignité et la participation à un vivre ensemble divers au sein de la société.

1. Nous nous efforcerons de créer à chacun.e un logement digne et sûr ainsi qu'un encadrement qui l'aide à repartir vers de nouvelles perspectives de vie.

- Nous investirons encore dans la création de logements sociaux locatifs et nous soutiendrons des projets de logements sociaux. Pour ce faire, la commune recourra aux aides étatiques disponibles.
- Nous aiderons les gens à obtenir des logements privés sociaux et nous collaborerons avec des acteurs privés conventionnés actifs dans le domaine de l'aide au logement. Parallèlement, nous tiendrons un inventaire des logements inoccupés, tout en mettant leurs propriétaires en contact avec ces associations et organisations.
- Nous ferons preuve de solidarité avec les personnes ayant dû fuir leur patrie et nous leur mettrons à disposition des infrastructures appropriées. Nous encouragerons nos citoyens. ne.s et les associations locales à accepter l'accueil de réfugié.e.s et nous soutiendrons les efforts bénévoles en vue de l'accompagnement de ces derniers.

2. Nous soutiendrons les personnes en recherche d'emploi et les chômeurs de longue durée.

- Nous offrirons dans notre commune, des emplois dans des structures et avec des organismes de l'économie solidaire et sociale (p.ex. CIGL)
- Nous lutterons de manière ciblée contre le chômage des jeunes en soutenant des initiatives comme Youth & Work.
- 3. Nous préviendrons la pauvreté et les urgences sociales à travers une politique sociale globale au niveau local.

- Nous continuerons à veiller qu'une commission consultative s'occupe des questions sociales
- Nous mettrons des locaux appropriés à la disposition de notre office social, ainsi qu'à l'épicerie sociale et la « Wullmaus » tout en le dotant de ressources financières et humaines suffisantes.
- Nous sensibiliserons le public sur la violence domestique.

4. Nous fournirons à chacun.e les conseils et le soutien financier nécessaires.

- Nous assurerons, via l'office social, une aide sociale transparente, cohérente et sans tracas administratifs. La commune fournira des informations complètes, multilingues et facilement compréhensibles sur les prestations proposées et les principaux points de contact, y compris aux niveaux régional et national.
- Nous continuerons à offrir une aide supplémentaire destinée aux ménages à faible revenu, qui viendra s'ajouter à l'allocation de vie chère accordée par l'État et qui servira entre autres à compenser partiellement le coût de l'énergie, de l'eau, des eaux usées et de l'enlèvement des ordures. Nous adapterons le montant de cette aide régulièrement à l'évolution des prix.
- 5. Nous garantirons à chacun.e d'entre nous l'égalité des chances et une participation égale à la vie sociale.
- Nous éliminerons des obstacles architecturaux dans l'espace public, dans les bâtiments ou dans les logements et nous rendrons les transports en commun accessibles aux personnes handicapées. De plus, nous attacherons une grande importance à la mise en place d'une communication accessible aux personnes handicapées ainsi qu'au langage facile, à l'accessibilité de documents et de formulaires, à la mise à disposition d'informations dans plusieurs langues et à l'uniformisation de la signalétique communale à travers une simplification des pictogrammes. Nous veillerons à ce que des toilettes soient installées dans tous les bâtiments publics et les installations de WC publiques selon le principe du Design for All.
- Nous mettrons en œuvre les exigences légales concernant l'engagement de demandeurs d'emploi présentant une déficience et nous créerons des emplois dans l'administration et au service technique.
- 6. Nous promouvrons le vivre ensemble dans notre société multiculturelle.
- Nous mettrons en œuvre le Pakt vum Zesummeliewen (pacte du vivre ensemble) et nous continuerons à favoriser, dans la commune, des échanges et des rencontres systématiques entre tou.te.s les cito yen.ne.s, dans le cadre de visites culturelles ou de fêtes locales ainsi que des lieux de rencontre, des tables de conversation et des cafés linguistiques existants.
- La commune communiquera des informations en plusieurs langues et, lors de manifestations publiques, elle proposera des interprétations simultanées.
- Nous promouvrons dans notre commune une culture de l'accueil, en intégrant les nouvelles citoyennes et les nouveaux citoyens dès le début. C'est ainsi que nous

organiserons un Welcome Day pour les nouveaux arrivants où nous proposerons des informations sur l'administration communale et son offre de services, sur la possibilité de participer aux élections, sur l'offre sportive et de loisirs au niveau local ainsi que sur les associations locales.

- Nous garantirons un déroulement digne et attractif des cérémonies laïques. Nous aspirons à organiser les cérémonies de PACS, les cérémonies de mariage dans des lieux alternatifs, cérémonies que nous permettrons aussi le week end.
- Nous permettrons des cérémonies d'inhumation dans un cimetière forestier

7. Nous promouvons l'égalité des sexes en assurant une protection contre la discrimination sur la base du sexe.

- Nous continuerons à offrir un service chargé de la politique de genre et d'égalité entre les femmes et les hommes au niveau communal. En collaboration avec la commission de l'égalité entre les femmes et les hommes, ce service coordonnera la mise en œuvre d'un plan communal d'égalité entre les femmes et les hommes. À côté de l'égalité entre les femmes et les hommes, ce plan porte également sur le thème de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre.
- Nous veillerons à garantir une structure de l'emploi assurant l'équilibre entre les femmes et les hommes au niveau de l'administration communale, en matière d'accès aux postes de décision, aux commissions et aux groupes de travail communaux.
- Nous développerons un guide pour la mise en œuvre du „gender mainstreaming“ afin de garantir une planification des espaces publics qui tienne compte de la dimension de genre. De même, les possibilités de loisirs et les investissements dans les infrastructures sportives doivent tenir compte des besoins de tous les citoyens, de sorte que les femmes et les filles aient par exemple les mêmes possibilités lorsqu'elles jouent au football.
- Nous promouvons, dans les écoles, les structures d'accueil et les maisons des jeunes, l'organisation de projets et d'actions d'information sur l'identité de genre, l'orientation sexuelle et l'égalité des sexes.
- Nous assurerons la mise à disposition gratuite, dans toutes les toilettes publiques, de produits de menstruation, comme les tampons ou les serviettes hygiéniques, et de contraceptifs, comme les préservatifs.
- Nous continuerons à veiller à ce que les rues, bâtiments ou infrastructures portent aussi le nom de femmes.
- 8. Nous encouragerons les seniors à rester en bonne santé, mobiles et autonomes en vieillissant, à participer activement à la vie sociale et culturelle dans des conditions sûres et à garantir leur bien-être personnel.
- Nous sensibiliserons à la nécessité d'une formation continue en tenant compte de l'allongement de la durée de vie.
- Nous tiendrons compte des besoins de mobilité des seniors dans les moyens de transport communaux et dans l'espace public, et leur permettrons de se déplacer sans barrières.

- Nous développerons les offres de sport, d'activité physique et de culture pour les seniors.
- Nous intégrerons de manière ciblée les seniors dans les processus de planification et de décision.
- Nous faciliterons davantage le fait de vivre dans son propre domicile. Nous soutiendrons également des projets d'habitat intergénérationnel et des formes d'habitat alternatives, en tenant compte de la sphère privée et des besoins individuels des seniors en matière de logement.

9. Nous promouvons une vie associative dynamique tout en proposant une offre culturelle, sportive et de loisirs variée.

- Nous apprécions l'importance capitale des associations pour la vie locale et nous soutiendrons leurs activités au moyen de subsides et de fonds consacrés à des projets, lesquels seront alloués selon des critères transparents. De plus, nous soutiendrons nos associations en mettant à leur disposition des infrastructures appropriées et des salles de réunion ainsi qu'en assurant leur visibilité dans les communications locales.
- Nous élaborerons un plan communal de développement culturel, tout en créant des synergies entre le service communal responsable de la culture, la commission culturelle locale et les associations et structures. Nous veillerons à ce que les citoyen.ne.s et les représentant.e.s des écoles, des structures d'accueil et la maison des jeunes, ainsi que les personnes actives dans le domaine de la culture soient impliqués dans ce processus et nous miserons sur la coopération intercommunale et les échanges régionaux.
- Dans le cadre de la planification de la nouvelle maison citoyenne, nous soutiendrons la mise en place d'une bibliothèque publique ainsi que de salles de répétition et de salles permettant l'organisation de concerts, de spectacles ou d'expositions. De plus, nous encouragerons de manière ciblée l'organisation d'activités culturelles dans les écoles fondamentales, les structures d'accueil des enfants ou les maisons des jeunes, comme par exemple la fréquentation de manifestations culturelles ou la visite de bibliothèques.
- Nous promouvons les activités sportives et les cours dans notre commune et nous en élargirons l'offre. Nous aiderons les clubs sportifs à acheter matériel et équipements. Nous encouragerons les activités sportives de loisir, en facilitant l'accès aux infrastructures sportives dans notre commune et en balisant par exemple les parcours de jogging traversant la commune, mais aussi en proposant encore des séances Yoga am Park et en mettant à disposition des appareils de sport dans des lieux publics.
- **Nous encouragerons les loisirs des jeunes générations dans la commune.**
- **Nous informerons les citoyen.ne.s sur le passport culture et transmettons celui aux personnes en situation de précarité afin de leur permettre un accès avantageux aux manifestations culturelles locales et nationales.**

9. Vivre en sécurité / bon voisinage

Au Luxembourg, tout le monde doit pouvoir vivre en liberté et en sécurité. Or, la cohésion et le développement vers une vie autodéterminée impliquent non seulement la participation de tou.te.s, mais aussi la protection contre la criminalité et la violence. Une société ouverte et démocratique ne peut prospérer que si les citoyen.ne.s peuvent être confiant.e.s que leur sécurité et notamment leur intégrité physique seront garanties au quotidien. La peur d'être victime de violence ou de harcèlement dans l'espace public – dans la rue, à la gare ou dans le parc – nuisent profondément au caractère paisible de notre vivre ensemble tout en détruisant les libertés fondamentales des personnes concernées.

Au cours des six prochaines années, les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront dès lors résolument pour une commune sûre, en renforçant le travail de prévention, en garantissant l'ordre public et en aménageant l'espace public de manière à en assurer la sécurité :

- Nous renforcerons les relations de bon voisinage : nous augmenterons le sentiment de sécurité des citoyen.ne.s en soutenant des initiatives ayant pour objectif de créer des lieux et occasions permettant aux voisins de faire connaissance (par exemple le « Tiers Lieu », c'est à dire des lieux de rencontre des habitant.e.s d'un village ou d'un quartier, les fêtes de quartier ou encore le Noperschaftsfest, c'est à dire la fête des voisins). À cet effet, nous mettrons aussi en place des plates formes en ligne, tout en recourant à l'application (Closer par exemple) afin de permettre une meilleure mise en réseau de l'entraide des voisins et des échanges d'informations entre les citoyen.ne.s, renforçant ainsi la cohésion.
- Nous continuerons à assurer la mise à disposition de médiateurs en vue du règlement de conflits entre voisins.
- Nous analyserons le règlement de police de la commune, en procédant le cas échéant aux améliorations nécessaires pour renforcer l'ordre public. À travers l'élargissement des compétences des agents municipaux, ces derniers pourront sanctionner des atteintes à l'ordre public et assurer dans notre commune un service centré sur les citoyen.ne.s.
- Nous informerons les citoyen.ne.s, en collaboration avec la police et d'autres organismes étatiques, sur différents aspects de la sécurité dans son ensemble (protection contre les cambriolages, cybercriminalité, etc.).
- La commune, en collaboration avec des spécialistes et des actrices et acteurs compétent.e.s au niveau régional, assumera ses responsabilités en matière de politique de prévention de la drogue et de la toxicomanie.

10. Démocratie vivante / service aux citoyen.ne.s

Chacun.e de nous doit pouvoir participer aux décisions politiques ayant un impact sur sa vie. En même temps, la participation de chacun.e est nécessaire pour relever avec succès les grands défis de la société. **Seuls l'échange de points de vue différents et une recherche de solutions communes enrichie par le savoir, les valeurs et l'expérience personnelle de chacun.e nous permettent d'avancer ensemble. Nous voulons une démocratie vivante !** Ceci au niveau national, mais aussi dans notre commune, où les décisions ont un impact direct sur la vie quotidienne de tou.te.s les citoyen.ne.s. Afin de permettre enfin à tou.te.s de participer sur un pied d'égalité aux élections communales, nous

avons réformé la loi électorale en facilitant la participation de tou.te.s les non Luxembourgeois.es.

La condition première pour assurer une véritable participation citoyenne, c'est la mise en place d'une communication transparente et ouverte. Grâce aux possibilités offertes par le numérique, la commune peut aujourd'hui, plus que jamais, proposer aux citoyen.ne.s des informations détaillées en temps utile. En même temps, la **digitalisation** offre des opportunités énormes pour améliorer le service aux citoyen.ne.s tout en réduisant les contraintes bureaucratiques. Nous allons saisir ces opportunités.

Au cours des six prochaines années, les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront résolument pour une commune transparente qui soit à l'écoute des citoyen.ne.s, qui attache une grande importance à la participation et qui tire parti des possibilités offertes par la digitalisation pour proposer un service de qualité aux citoyen.ne.s :

- **Nous promouvons des formes innovantes de participation citoyenne directe.**
- **Nous soutiendrons l'engagement personnel des citoyen.ne.s ainsi que de nouvelles formes d'initiatives citoyennes,** comme les mouvements Transition locaux, les initiatives communautaires, les coopératives, etc., en leur accordant des aides financières et un soutien administratif.
- **Nous promouvons la participation politique des groupes sociaux sous représentés en supprimant systématiquement les obstacles administratifs** à la participation aux élections, en communiquant systématiquement en plusieurs langues et en langage facile ainsi qu'en encourageant la participation politique.
- **Nous impliquerons la population à un stade précoce dans les projets d'envergure, comme les projets de construction ou l'introduction de nouvelles dispositions réglementaires.** Nous organiserons à cet effet des assemblées de citoyen.ne.s tout en publiant des documents importants sur le site Web de la commune.
- **Nous continuerons à renforcer les formes de consultation institutionnalisées,** en constituant, outre la commission scolaire et la commission de l'intégration, qui sont obligatoires en vertu de la loi, d'autres commissions communales, notamment dans les domaines suivants: bâtisses, environnement, finances, affaires sociales, genre, mobilité, culture, sports, jeunesse, troisième âge, énergie et climat. Nous garantirons la composition paritaire des commissions consultatives en veillant à impliquer non seulement des représentant.e.s politiques, mais aussi des citoyen.ne.s intéressé.e.s et des associations locales.
- **Nous simplifierons systématiquement toutes les démarches administratives et veillerons à ce qu'elles soient également accessibles par voie numérique.**
- **Nous élargirons les heures d'ouverture de l'administration** en l'adaptant aux besoins de la population.
- **Nous tiendrons compte de la diversité linguistique et des préférences linguistiques de la population locale, en garantissant que toutes les communications et publications de la commune se feront en plusieurs**

langues et que les séances d'information suivent également une démarche multilingue.

- **Nous veillerons à rendre les informations et les communications de la commune accessibles aux personnes handicapées.**
- **Nous garantirons une transparence totale et des informations détaillées** sur le travail du collège des bourgmestre et échevins, du conseil communal, des commissions consultatives et des services communaux. Ce faisant, nous tiendrons compte de toutes les catégories de la population en recourant systématiquement, à côté des imprimés traditionnels et des séances d'information, aux moyens de communication électroniques et aux réseaux sociaux.
- **Nous veillerons à ce que les décisions et rapports des séances du conseil communal soient publiés sur le site Web de la commune sans tarder et de manière aisément accessible pour le public.**